

19 novembre 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Député de Saint-Laurent  
Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et  
de la Francophonie canadienne  
Ministre responsable de l'Accès à l'information et de  
la Réforme des institutions démocratiques  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député, Ministre et  
Leader parlementaire du gouvernement,

Par la présente, je réponds à la question inscrite au feuilleton du 21 octobre 2104, par le député de Nicolet-Bécancour, M. Donald Martel, relativement au rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay par Royal Nickel Corporation (RNC).

Je retiens de cette question et de ce rapport qu'« Au terme de son analyse, la commission d'enquête est d'avis que le projet minier Dumont est acceptable, à condition de mettre en oeuvre les mesures appropriées à l'égard des eaux souterraines et de surface, du climat sonore et de l'air » qui, par ailleurs, étaient identifiées au moment de son analyse et qui sont en cours de finalisation dans le cadre de l'analyse environnementale de ce projet que mène le Ministère.

Toutefois, je n'ai trouvé dans ce rapport aucune conclusion selon laquelle le BAPE jugerait « que ledit projet est inacceptable dans sa forme proposée » comme il est mentionné dans votre lettre. Tout au plus, le BAPE y émet une opinion quant à un argumentaire émis par RNC dans le cadre des discussions avec le Ministère en vue d'établir une compensation pour la perte de milieux humides.

...2

Cabinet de Québec  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3911  
Télécopieur : 418 643-4143  
Courriel : ministre@mdelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal  
141, avenue du Président-Kennedy, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 1Y4  
Téléphone : 514 864-8500  
Télécopieur : 514 864-8503

Enfin, je vous souligne que le BAPE constate dans ce rapport que ce projet «est accueilli favorablement par les collectivités locales et les principaux acteurs du développement social et économique de l'Abitibi-Témiscamingue».

Veillez agréer, Monsieur le Député, Ministre et Leader parlementaire du gouvernement, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL